

Manuel de bonnes pratiques

# Egalité homme-femme dans le sport

Enlarged Partial Agreement on Sport  
 **epas**  
Accord Partiel Élargi sur le Sport



# **L'accès des filles et des femmes aux pratiques sportives**

Clotilde Talleu

*Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe*

Toute demande concernant la reproduction ou la traduction de tout ou partie de ce document doit être adressée à la Direction de la Communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)). Toute autre correspondance relative à cette publication devra être adressée à la Direction Générale de l'Éducation, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse et du Sport.

Couverture et mise en page : Service de la production des documents et publications, Conseil de l'Europe

Photo de couverture : Conseil de l'Europe/ Sandro Weltin

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

Conseil de l'Europe, novembre 2011

Imprimé au Conseil de l'Europe

## Sommaire

<b>Préface</b> .....	5
<b>Introduction</b> .....	7
<b>I. Les activités physiques et sportives à l'épreuve du genre en Europe</b> .....	9
I.1. Filles/Garçons et Femmes/Hommes: des univers sportifs distincts .....	9
I.2. Des disparités et des inégalités parmi les filles et les femmes .....	12
I.3. Les principaux obstacles à la pratique sportive .....	14
<b>2. Panorama de «bonnes pratiques» européennes</b> .....	19
«Midnight Sport» et «Open Sunday»: des installations sportives ouvertes aux jeunes le week-end (Suisse) .....	20
Un guide pour intégrer la problématique du genre dans les politiques sportives locales (Espagne) .....	21

L'association Elan sportif: conjuguer la boxe au féminin (France) .....	22
Le projet scolaire «Le football pour les filles, c'est le pied!» <i>Der Kick für Mädchen – Fußball</i> (Allemagne) .....	23
L'association SheZone: articuler activités sportives et sociales pour les femmes (Danemark) .....	24
Le programme «Étendre l'accès par le sport», Widening Access Through Sport – WATS (Royaume-Uni) .....	25
S'engager dans les activités physiques organisées: un moyen pour combattre le stress chez les femmes (Bosnie-Herzégovine) .....	26
Les actions de la commission «Femmes et sport du Comité olympique slovaque (Slovaquie) .....	27
<b>3. Recommandations</b> .....	29
<b>Bibliographie</b> .....	35
<b>Comité de rédaction</b> .....	39



## Préface

Depuis le lancement de son programme dans le domaine du sport, le Conseil de l'Europe poursuit l'objectif principal de faire progresser l'égalité dans le sport. L'importance accordée aux politiques de « sport pour tous » se manifeste dans la Charte européenne du sport pour tous, adoptée par le Comité des Ministres en 1975. La Charte et ses recommandations connexes sont devenues un cadre de référence pour l'élaboration des politiques gouvernementales relatives au sport et ont permis aux individus d'exercer leur « droit de pratiquer le sport ».

Malgré les efforts nombreux et variés déployés par les pouvoirs publics en faveur de l'égalité, des obstacles persistent dans la vie quotidienne. Comme l'ont souligné les ministres responsables de l'égalité entre les femmes et les hommes lors de la 7<sup>e</sup> conférence ministérielle tenue en 2010 à Bakou, un fossé continue de séparer l'égalité *de jure* et *de facto*.

Le même constat peut être fait dans le domaine du sport, souvent considéré comme étant dominé par des valeurs « masculines ». En dépit des initiatives louables et des recommandations pertinentes émanant des organes du Conseil de l'Europe<sup>1</sup>, des pouvoirs publics et du mouvement sportif, il reste nécessaire de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport, au moyen d'engagements fermes, pris à tous les niveaux, dans tous les groupes d'âge et par des personnes des deux sexes.

1. Recommandation de l'Assemblée Parlementaire (Rec 1701 2005) sur la discrimination à l'encontre des femmes et des jeunes filles dans les activités sportives et Résolution relative à la prévention du harcèlement et de l'abus sexuels des femmes, des jeunes et des enfants dans le sport (3/2000) adoptée à la 9<sup>e</sup> Conférence des ministres européens responsables du sport, tenue les 30 et 31 mai 2000 à Bratislava.

Des exemples de bonnes pratiques existent ; ils peuvent avoir une utilité concrète pour les responsables de l'élaboration des politiques et pour les professionnels de terrain. Dans le même temps, ils montrent que le sport n'est pas « masculin » par nature. En effet, ces exemples permettent de constater que, si l'on finit par résoudre certains problèmes d'accès, les femmes de tous pays se révèlent (de plus en plus) désireuses de profiter des nombreux bienfaits qu'apporte la pratique d'un sport, notamment en termes de bien-être physique et psychologique.

Le sport *peut* apporter une contribution positive à la société : il favorise le respect mutuel, la tolérance et la compréhension, en réunissant des hommes et des femmes, quels que soient leur âge, leur origine ethnique, leur religion et leur condition sociale. Bien encadrées, les activités sportives peuvent ainsi être un moyen de lutter contre les discriminations, les préjugés et les stéréotypes.

Si la contribution positive du sport à la société est universellement reconnue, les femmes et les jeunes filles restent cependant moins nombreuses à pratiquer un sport ou une activité physique, ce qui est préoccupant. En d'autres termes, la société n'exploite pas encore tout le potentiel du sport. Il est temps que cela change. Améliorer l'accès des femmes et des jeunes filles à la pratique sportive n'est que l'une des nombreuses mesures qu'il est nécessaire de prendre pour faire évoluer la situation.

Stanislas FROSSARD  
Secrétaire exécutif de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES)  
Direction générale II : Démocratie  
Direction des droits de l'homme et de l'anti-discrimination  
Conseil de l'Europe

L'Accord partiel élargi sur le sport (APES) vise à favoriser le débat entre les différents acteurs (pouvoirs publics, responsables politiques, chercheurs, organisations non gouvernementales, associations sportives et clubs) en diffusant des manuels de bonnes pratiques.

Le présent manuel est le deuxième de la série. Il traite de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport, en s'intéressant plus particulièrement à l'accès des femmes et des jeunes filles à la pratique d'un sport. La première partie compare les pratiques sportives féminines et masculines et recense les obstacles liés au genre. Dans une deuxième partie sont rassemblées des

bonnes pratiques et des expériences concluantes observées à travers l'Europe. Quant à la dernière partie, elle propose un ensemble de recommandations, issues de l'analyse des bonnes pratiques, qui ont pour but d'aider les praticiens et les responsables politiques à faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes dans le sport.

Cette publication s'inscrit parfaitement dans le mandat de l'Accord partiel élargi sur le sport du Conseil de l'Europe, qui a pour mission de faciliter le partage d'expériences et d'élaborer des normes permettant au sport de réaliser ses potentiels, en particulier lorsqu'il s'agit de contribuer à la défense des valeurs du Conseil de l'Europe

## Introduction

*« Le sport féminin est l'expression du droit à l'égalité et à la liberté de toutes les femmes de disposer de leur corps et de s'inscrire dans l'espace public, indépendamment de la nationalité, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle, de la religion »*

Résolution du Parlement européen « Femmes et sport »  
adoptée le 5 juin 2003

Au cours des dernières décennies, les pratiques physiques et sportives se sont fortement développées en Europe, à la faveur de la diversification des activités, des finalités et des formes de pratique. En considérant ensemble toutes les formes d'exercice corporel, une nette majorité de citoyens de l'Union européenne déclare « bouger » au moins une fois par semaine. Cependant, cette massification du sport ne s'est pas accompagnée d'une véritable démocratisation. Des disparités et des inégalités continuent notamment à marquer les pratiques physiques et sportives des femmes, y compris des plus jeunes. Les filles et les femmes s'adonnent généralement moins fréquemment aux activités sportives que les hommes et toutes n'ont pas la même probabilité d'accéder à ces pratiques de loisir. Compte tenu du rôle social, éducatif et culturel du sport et des bienfaits qu'il peut apporter aux citoyens européens, ces inégalités d'accès constituent un véritable enjeu.

Progressivement, les Institutions européennes se sont intéressées à la problématique du genre dans les activités physiques et sportives, en particulier les inégalités entre les femmes et les hommes. Dans son livre blanc sur le sport remis en 2007, la Commission européenne souhaite orienter son action, entre autres, vers l'amélioration de l'accès des filles et des femmes à l'éducation physique et au sport.

Cette question fait également écho aux préoccupations de longue date du Conseil de l'Europe, reprises depuis 2007 par l'Accord Partiel Elargi sur le Sport (APES) dans le cadre de son programme d'action sur la promotion de la diversité dans le sport et sur la contribution du sport à l'intégration et au dialogue interculturel.

Le présent manuel s'inscrit dans ce contexte. Il propose une étude sur la participation des filles et des femmes dans les différents environnements sportifs en Europe : leur accès, leurs obstacles et leurs activités.

Le parti a été pris de s'intéresser uniquement à l'investissement sportif des femmes en tant que pratique. Le supportérisme, tout comme l'accès à des postes à responsabilité au sein des organisations sportives ne seront pas abordés *stricto sensu*, même s'ils constituent des sujets d'étude particulièrement intéressants. Le choix a également été fait d'analyser la question du genre dans une perspective globale – l'accès aux pratiques sportives des filles et des femmes sera examiné – et de s'intéresser aux activités physiques et sportives dans leur diversité, des sports individuels aux sports collectifs, des pratiques associatives aux pratiques scolaires en passant par les pratiques auto-organisées ou « libres ». Enfin, treize experts provenant de différents pays européens – Allemagne, Bosnie-Herzégovine, Danemark, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni, Suisse et Turquie – ont été sollicités pour la réalisation de cette étude. Leurs connaissances de l'accès des femmes aux activités sportives et des « bonnes pratiques » mises en œuvre dans leur pays ont permis de construire un panorama aussi large que possible de cette problématique.

Ce manuel est composé de trois parties. Dans une première section, nous présenterons la situation actuelle de la participation des filles



et des femmes aux pratiques sportives en Europe. Nous poursuivrons ensuite par l'exposé d'un échantillon de « bonnes pratiques ». L'analyse des obstacles à la pratique et les enseignements tirés des « bonnes pratiques » nous permettront de proposer, dans une troisième partie, un ensemble de recommandations.

## I. Les activités physiques et sportives à l'épreuve du genre en Europe<sup>2</sup>

Faire un état des lieux de l'accès des filles et des femmes aux activités physiques et sportives nécessite d'analyser à la fois la pratique et la non-pratique. En outre, il convient d'envisager la problématique du point de vue des inégalités intersexes – entre filles et garçons, femmes et hommes – et intra sexes – au sein de la population féminine elle-même. L'étude de la participation, des motivations mais également des obstacles permet de poser les bases d'un diagnostic de l'engagement des filles et des femmes dans les différents univers sportifs en Europe.

Cette première partie prend appui sur des données issues d'enquêtes quantitatives et qualitatives réalisées, pour la très grande majorité d'entre elles, dans un cadre national. Ces informations sont qualitativement hétérogènes selon les pays et n'autorisent pas la comparaison *stricto sensu*. Toutefois, elles permettent de dégager les grandes tendances des pratiques sportives féminines en Europe.

---

2. Ce chapitre est basé sur de nombreuses références bibliographiques. Pour rendre le manuel plus lisible et accessible, nous n'avons pas utilisé le système de citation académique. Toutes les sources utilisées dans cette section peuvent être consultées dans la partie « bibliographie » à la fin du manuel.

### I.1. Filles/Garçons et Femmes/Hommes : des univers sportifs distincts

#### *Sport ou activité physique ?*

Selon la définition que l'on adopte pour mesurer la « sportivité » des citoyens européens – sport ou activités physiques et sportives au sens large – les différences intersexes sont plus ou moins marquées.

Les femmes sont, de manière significative, moins nombreuses à intégrer les activités sportives à leurs loisirs que les hommes. Selon le sondage Eurobaromètre de 2010, si 43 % des répondants masculins déclarent faire du sport au moins une fois par semaine, ce taux descend à 37 % pour les femmes. Ces résultats sont confirmés à l'échelle nationale, avec toutefois de profondes variations d'un pays à l'autre. Par exemple, 36,9 % des Italiens pratiquent un sport plus ou moins régulièrement contre 23,9 % des Italiennes. En République Tchèque, la proportion de non-participants aux pratiques sportives est un indicateur particulièrement intéressant. Les femmes sont 78 % à être sportivement inactives quand 61 % des hommes le déclarent.

Les taux de pratique sont sensiblement différents quand on s'intéresse à l'exercice corporel au sens large (vélo, marche, danse et autres activités de loisir sportif « informelles » comprises). Une nette majorité de citoyens européens déclare s'adonner à une forme ou une autre d'activité physique au moins une fois par semaine. En France, les femmes sont aujourd'hui présentes quasiment à leur mesure parmi les adeptes d'une activité physique ou sportive ; elles comptent pour 48 % de la population « sportive ». Au Danemark, pays qui présente un des taux de pratique sportive les plus élevés d'Europe, 80 % des habitants, dont une majorité de femmes, se disent physiquement actifs.

Toutefois, il faut souligner que l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'exercice corporel varie en fonction de l'âge. Si, d'une manière générale, les jeunes sont les plus investis dans les activités physiques et sportives, c'est dans ces catégories d'âge que l'écart entre les sexes est le plus important. En France, les jeunes filles âgées de 12 à 17 ans sont plus nombreuses que les garçons à n'avoir jamais fait de sport en dehors des cours obligatoires d'éducation physique à l'école (14 % des filles contre 8 % des garçons) et à avoir abandonné sans reprendre d'autre activité sportive (26 % des filles contre 15 % des garçons). Des disparités s'observent également au Danemark. Quand 23 % des jeunes garçons âgés de 16 à 20 ans participent à des compétitions sportives et 39 % à des activités physiques récréatives, les taux correspondants pour les filles sont respectivement 12 % et 29 %. En Europe, les garçons s'adonnent donc beaucoup plus fréquemment aux pratiques sportives que les filles.

### **Des motivations partiellement concordantes**

Quel que soit le pays européen étudié, les raisons invoquées par les femmes pour expliquer leur pratique physique ou sportive sont globalement convergentes et se distinguent en partie de celles des hommes. Si les citoyens de l'Union européenne font avant tout de l'exercice pour des questions de santé, les femmes semblent plus sensibles à cet aspect que les hommes. Ainsi, pour ces derniers, l'activité physique semble fréquemment résulter de la volonté de se dépasser, de se mesurer aux autres ou encore d'expérimenter des sensations fortes. Aux femmes, correspondent davantage l'entretien du corps, le soin de l'apparence physique, le contrôle du poids ou encore la préservation de la santé. De ce point de vue, on n'observe pas de grandes disparités entre les femmes et les jeunes filles. Une

étude réalisée en Suisse sur les significations sociales de la pratique sportive des jeunes montre que les filles apprécient particulièrement les vertus de santé et l'esprit d'équipe. Pour elles, le sport est un vecteur de relations sociales, de solidarité et un outil performant pour contrôler leur apparence et se rapprocher de l'image du corps idéal, un corps mince dont la musculature n'est pas développée excessivement (Barker-Ruchti et al.).

Ces motivations sexuellement différenciées ont des répercussions directes sur la manière de s'investir dans les pratiques sportives. Les hommes et notamment les jeunes garçons s'adonnent plus fréquemment aux compétitions sportives que leurs homologues féminins. Au Royaume-Uni, 12,5 % des pratiquantes âgées de 16 à 34 ans participent à des compétitions organisées, contre 30 % chez les pratiquants. Ce taux décroît ensuite progressivement pour les deux sexes tout au long de la carrière sportive. En ce qui concerne l'Espagne, la pratique sportive licenciée des femmes a considérablement reculé entre 2000 et 2006, tendance qui semble indiquer une plus grande appétence pour les activités récréatives ou orientées vers le maintien de la santé.

### **Des pratiques sportives liées à la différence de genre**

Au-delà des motivations, d'autres différences particulièrement visibles et durables concernent les disciplines choisies. La division des activités selon le genre est encore une réalité aujourd'hui alors que les interdits réglementaires sont levés et que les disciplines sportives sont théoriquement ouvertes à toutes et à tous (Louveau, 2006). Là où les femmes affichent un goût particulier pour les activités laissant une large part à l'expression corporelle (danse, gymnastique

et patinage sur glace), les hommes restent très majoritaires dans les sports de combat rapproché, les sports collectifs de grand terrain (football, rugby), les sports motorisés, de sensation et d'endurance. Ce constat se retrouve dans de nombreux pays européens. En Turquie, par exemple, les activités de loisir les plus populaires chez les femmes sont l'aérobic, la marche et les activités de fitness utilisant des équipements spécialisés (vélo d'appartement, tapis roulant, machines de développement musculaire). Ces résultats sont légèrement infléchis par l'influence de l'âge des pratiquantes. A l'instar des jeunes garçons, les jeunes filles semblent avoir un éventail de pratiques légèrement plus étendu que leurs aînées.

Néanmoins, certaines filles et femmes transgressent cet ordre des catégories de genre et pratiquent l'haltérophilie, le football, la course automobile ou l'alpinisme dans des cadres structurés voire même en compétition. Si ces pratiquantes peuvent être perçues comme des pionnières de nouveaux modèles culturels (des femmes émancipées ou des femmes modernes), elles risquent bien souvent d'être assimilées à des « garçons manqués » dont l'identité sexuelle est considérée comme douteuse. Ces pratiques ne s'accordant pas, en effet, avec les catégories spontanées à partir desquels hommes et femmes jugent ce qui convient ou non à une femme.

### **Des modes d'organisation différenciés**

La pratique d'une activité physique ou sportive peut se réaliser dans des cadres variés : à l'école, de manière obligatoire ou facultative ; en club associatif ; en structure commerciale ; ou encore de manière auto-organisée (dans des lieux publics, au domicile, etc.). Ces différents modes d'organisation des pratiques recouvrent des réalités fort différentes en fonction de l'âge et du sexe des pratiquants.

#### **• La pratique en club associatif**

Pratiquer en club associatif ne semble pas être une activité fortement plébiscitée par les pratiquantes, notamment les plus âgées. En Suisse, les hommes sont beaucoup plus fréquemment membres d'un club que les femmes (30,6 % contre 18,9 %). Les jeunes filles s'investissent généralement plus que leurs aînées, mais sans atteindre le niveau des garçons (68 % pour les garçons contre 54 % pour les filles à 14 ans). Ces résultats varient cependant sensiblement en fonction des pays. Au Danemark, où les clubs sportifs sont considérés comme une institution d'importance, 37 % des femmes, 46 % des hommes et 84 % des jeunes âgés de 10 à 12 ans y sont membres.

#### **• La pratique en structure commerciale**

Les filles et les femmes montrent un large engouement pour la pratique d'une activité sportive au sein de structures commerciales et, plus particulièrement, au sein de centres de remise en forme. Une étude italienne montre à ce propos que les femmes prennent plus facilement une adhésion dans un club de fitness, représentant même 61 % des membres. Différentes raisons sont avancées pour expliquer cette tendance : le type de service proposé et la pratique moins compétitive, l'implication plus importante de la clientèle féminine et des activités plus proches des intérêts des femmes (préservation de la santé, culte de l'apparence, etc.) (AcNielsen, 2002).

#### **• La pratique de l'éducation physique à l'école**

L'éducation physique scolaire est une composante essentielle de l'éducation des garçons et des filles. Elle favorise l'épanouissement physique et intellectuel, et contribue à l'apprentissage des attitudes

nécessaires à la vie en société sous tous ses aspects (acceptation des règles, respect des autres et de soi-même, etc.). L'éducation physique scolaire revêt également un enjeu d'importance : parce qu'elle concerne l'ensemble des jeunes filles et des jeunes garçons d'une même classe d'âge, elle est considérée plus que jamais comme un lieu d'égalité des chances et un outil important de démocratisation du sport. Or, la réalité n'est pas toujours à la mesure des intentions et de profondes inégalités sexuelles marquent l'accès et la pratique de l'éducation physique scolaire.

Les filles sont, d'une manière générale, moins intéressées que les garçons par la discipline : 45 % des jeunes Allemandes déclarent que l'éducation physique est leur matière préférée (contre 70 % pour les jeunes Allemands). Les filles et les garçons se distinguent également dans leur attitude et leur comportement en cours. Une étude européenne souligne à ce sujet que les filles ont tendance à participer moins intensivement aux exercices et aux jeux, à éviter les situations d'effort et de compétition, à moins participer aux leçons et, d'une manière générale, à être beaucoup plus souvent absentes des cours d'éducation physique que les garçons, notamment en cours de natation (With-Nielsen et al., 2010).

**Filles et garçons, femmes et hommes n'ont pas le même engouement pour les pratiques sportives. Ils ne s'adonnent pas aux mêmes activités, ne pratiquent pas dans les mêmes cadres et n'ont pas les mêmes motivations. A l'instar d'autres propriétés individuelles, le genre influence sensiblement l'investissement dans les activités physiques ou sportives.**

## I.2. Des disparités et des inégalités parmi les filles et les femmes

### *Activité professionnelle et niveau de revenu*

Etre inactive professionnellement ou avoir un faible niveau de revenu sont des facteurs qui freinent l'accès à la pratique d'une activité physique ou sportive, qu'elle soit organisée par un club associatif, une structure commerciale ou pratiquée de manière auto-organisée. En France, l'inactivité professionnelle est particulièrement source de clivage chez les femmes. Alors qu'en moyenne, 22 % des Françaises n'ont aucune activité physique, ce taux s'élève à 42 % pour les femmes à la recherche d'un emploi. Toutefois, l'activité professionnelle ne conduit pas automatiquement à la pratique d'une activité physique ou sportive. Des disparités s'observent en fonction du type de profession exercée. En 2000, l'absence totale de pratique concerne 44 % des agricultrices et 27 % des ouvrières, pour seulement 4 % des femmes cadres et membres des professions intellectuelles supérieures en France. Corrélativement, la probabilité de pratiquer un sport augmente à mesure que les revenus s'élèvent. Au Royaume-Uni, les femmes dont le revenu annuel du ménage s'élève à 52 000 £ ont trois fois plus de chance d'être physiquement actives que les femmes dont celui-ci est inférieur à 15 600 £.

Enfin, il convient de souligner que les revenus du ménage se répercutent généralement sur la pratique sportive des enfants et notamment des jeunes filles. En Allemagne, la probabilité de ne pratiquer aucune activité physique ou sportive est quatre fois plus élevée chez les filles qui vivent dans des conditions sociales précaires.

### Niveau d'éducation

Le capital culturel est un autre facteur très important. Les recherches menées en France montrent que le niveau d'étude est le facteur le plus discriminant dans l'accès des femmes aux activités physiques, avant même le niveau de ressources. Le taux de pratique augmentant en même temps que la durée des études et le niveau atteint (Louveau, 2004).

Chez les plus jeunes, le niveau d'étude des parents influence également sensiblement la pratique des jeunes filles et son intensité. En France, parmi les filles qui font du sport, 57 % en font au moins une fois par semaine quand les parents n'ont aucun diplôme, contre 87 % parmi celles dont l'un des parents est diplômé du supérieur.

### Caractéristiques ethnoculturelles

Actuellement, les données quantitatives et qualitatives sur les pratiques sportives des filles et des femmes issues de l'immigration sont peu nombreuses et peu comparables d'un pays à l'autre. En effet, les recherches sur cette question en sont à leur balbutiement, et les lois d'accession à la nationalité – et, plus généralement, les modèles d'intégration des populations issues de l'immigration – varient considérablement d'un pays à l'autre. En France, par exemple, le modèle d'intégration républicain ne reconnaît pas l'appartenance à des minorités ethniques et n'autorise pas, de ce fait, le recensement de ces populations.

Seules des études qualitatives ponctuelles permettent d'énoncer quelques hypothèses.

D'une manière générale, les femmes issues de l'immigration sont moins présentes dans les pratiques d'exercice corporel que les autres femmes. Au Danemark, alors que plus de 80 % de la population féminine est physiquement active, 50 % des femmes immigrées ne s'adonnent à aucune activité physique en 2000. Ces résultats cachent toutefois des disparités plus fines entre les différents groupes minoritaires. Une étude suisse montre que les femmes provenant des pays de l'Europe du Sud, des Balkans, de la Turquie et de l'Europe de l'Est ont le taux d'inactivité physique le plus élevé (45 % contre 25 % pour les immigrées d'Europe de l'Ouest et du Nord) (Fischer *et al.*, 2010). Les jeunes filles issues de l'immigration ne sont pas épargnées par ces tendances. En Allemagne par exemple, elles ne sont que 21 % à pratiquer une activité physique ou sportive en club contre 58 % pour les autres filles âgées de 5 à 11 ans.

Il est important de souligner ici que l'ethnicité interagit avec les orientations religieuses, la classe sociale et d'autres caractéristiques qui impriment leur marque sur l'identité, la culture et le style de vie. Les populations issues de l'immigration habitent souvent dans des quartiers défavorisés, présentent en moyenne un niveau d'éducation faible, un risque élevé de chômage et un faible niveau de ressources par rapport à la population globale. Cette situation de cumul de handicaps constitue un véritable obstacle pour l'accès des filles et des femmes aux activités physiques et sportives.

Néanmoins, en dépit d'un taux de pratique bien inférieur aux moyennes nationales, les filles et les femmes issues de l'immigration ne montrent pas de désintérêt pour les pratiques sportives. Des études britannique, norvégienne et belge montrent qu'une large proportion de femmes issues des minorités ethniques est prête à

s'investir dans les pratiques sportives si on leur en donne l'opportunité. Elles suggèrent ainsi que les inégalités d'accès aux activités physiques sont à mettre en relation avec la manière dont elles sont organisées (Walseth & al., 2004).

**Même si les données sur ce sujet sont hétérogènes et peu nombreuses, la diffusion plus importante des activités physiques et sportives en Europe ne semble pas avoir profité à toutes. La profession, le niveau d'étude, les revenus et les caractéristiques ethnoculturelles restent porteurs d'inégalités particulièrement prononcées entre les filles et les femmes. Elles surdéterminent, plus fortement que chez les hommes, les probabilités de pratiquer, les disciplines choisies, les lieux et les finalités.**

### 1.3. Les principaux obstacles à la pratique sportive

L'étude des conditions de la pratique et des raisons invoquées par les femmes pour justifier leur comportement et, en l'occurrence, le fait de ne pas ou ne plus pratiquer une activité physique ou sportive est particulièrement intéressante pour identifier d'autres obstacles. Avant toute chose, il faut souligner que, contrairement aux idées reçues, ni le coût de la pratique sportive (cotisation, équipement, matériel) ni la proximité des installations sportives ne semblent être un frein majeur à la pratique sportive en Europe.

#### *Les conditions de la pratique sportive en Europe*

- *Une offre peu diversifiée*

L'analyse de l'offre sportive de certains pays européens montre que les attentes spécifiques des filles et des femmes sont peu prises en

considération. En Allemagne par exemple, les clubs sportifs municipaux proposent souvent des sports traditionnels orientés vers la recherche de la performance et le dépassement de soi. En outre, parce que l'accueil des jeunes filles et des femmes nécessite des adaptations (accueil, encadrement, pratiques pédagogiques, équipement, matériel, etc.), certains dirigeants sportifs refusent des femmes arguant qu'elles ne sont pas un public cible (Deydier, 2004).

D'un environnement sportif à un autre, les problématiques restent identiques. Au Danemark, l'éducation physique scolaire est envisagée dans un sens étroit. Alors que les enfants devraient expérimenter différents types d'activité, les jeux de balle comptent pour 70 % de la programmation des cours d'éducation physique quand la gymnastique et la danse représentent 10 %. Dans la plupart des cas, les élèves sont également évalués en fonction de leurs habiletés techniques et tactiques (With-Nielsen & al., 2010).

Enfin, les installations sportives ouvertes destinées à la pratique auto-organisée ne semblent pas offrir les mêmes opportunités à toutes et à tous. En France, les équipements de proximité construits dans les quartiers urbains défavorisés (plateaux de sport collectif, skate-park, etc.) sont utilisés quasi exclusivement par les garçons. Ils ne semblent pas avoir été conçus pour encourager la pratique sportive féminine ou la mixité de genre.

Dans ces conditions, les différents systèmes d'offre de pratiques d'exercice corporel – proposés par le mouvement sportif, les institutions scolaires ou auto-organisés – peuvent produire des effets pervers sur la pratique sportive féminine. En ne s'intéressant ni aux goûts ni aux aspirations des filles et des femmes, ils peuvent involontairement conduire à une forme d'exclusion.

- **Des problèmes d'accessibilité et de qualité des installations sportives**

Si, d'une manière générale, la nature de l'activité est la principale raison d'abandon de la pratique sportive, les jeunes filles sont particulièrement sensibles aux éléments matériels. A ce propos, 18 % des jeunes françaises âgées de 12 à 17 ans déclarent avoir arrêté leur pratique parce qu'il n'existait pas de transport. L'absence de transport combinée à des horaires tardifs et l'émergence de craintes pour leur sécurité dissuadent considérablement les jeunes filles de pratiquer une activité physique ou sportive (Hills, 2007).

- **Un manque de créneaux réservés aux filles et aux femmes**

Il est particulièrement difficile pour les femmes d'origine musulmane de concilier les normes, les valeurs et les pratiques de leur religion et de leur culture avec le style de vie des pays occidentaux, et notamment la manière dont ils organisent les activités physiques et sportives. A ce propos, l'absence de créneaux réservés de pratique peut se révéler être une contrainte majeure pour de nombreuses filles et femmes issues de minorités ethniques. En situation mixte, elles peuvent choisir volontairement de s'exclure des activités sportives ou se voir interdire de participer par leurs parents (Walseth *et al.*, 2004). La pratique sportive mixte peut porter atteinte à leur intégrité et à celle de leur famille.

- **Une sous-représentation des femmes dans l'encadrement technique et administratif**

Dans de nombreux pays d'Europe, la part des femmes ayant des responsabilités techniques ou administratives dans une organisation

sportive quelle qu'elle soit (association, fédération, etc.) est extrêmement faible. En Suisse, les femmes ne représentent que 36 % des entraîneurs et dirigeants. Ce taux diminue à mesure que le niveau de la pratique augmente pour atteindre 19 % dans le sport d'élite. Il est fort probable que cette situation ne soit pas sans effet sur le développement de la pratique sportive féminine, même si nous ne disposons pas à l'heure actuelle de données précises sur cette corrélation. D'un côté, la féminisation insuffisante des organes dirigeants rendrait moins « nécessaire » la mise en œuvre de politiques spécifiquement destinées à améliorer l'engagement sportif des filles et des femmes (Koca & al., 2010). De l'autre, la figure de l'entraîneur féminin représente un modèle auquel de nombreuses jeunes filles s'identifient au moment de s'investir dans des pratiques organisées telles que le football, le basket-ball ou le rugby etc. La surreprésentation des hommes parmi les entraîneurs peut ainsi s'avérer être un obstacle à l'entrée des jeunes filles dans ces activités.

- **Des manifestations de racisme et de discrimination**

Au sein des différents environnements sportifs, des phénomènes d'exclusion, de discrimination voire de racisme peuvent toucher sensiblement les populations issues de l'immigration. Si très peu de données sont disponibles concernant les femmes, on ne peut ignorer l'existence de ces phénomènes. Des cas de racisme mettant en jeu des femmes ont été rapportés dans différents pays (Autriche, Belgique, Chypre, Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie et Slovaquie) lors de rencontres de football, de basket-ball et de handball principalement. Ces manifestations discriminatoires ne s'observent pas uniquement dans les pratiques compétitives. Lovell montre que les enseignants d'éducation physique accordent généralement moins



d'attention aux jeunes filles issues de l'immigration d'Europe orientale. Ces derniers considèrent en effet que les jeunes filles appartenant à cette minorité ethnique sont moins motivées et affichent un niveau de performance plus bas que les autres filles (Walseth et al., 2004). Ces stéréotypes de pensée et cas de racisme constituent des obstacles à ne pas négliger. Ils peuvent affecter l'engouement et l'engagement des minorités ethniques dans les activités physiques et sportives.

#### • **Les règles des institutions sportives nationales**

Certaines règles et normes – plus ou moins institutionnalisées – qui régissent l'organisation du sport dans les pays d'Europe occidentale peuvent constituer des obstacles à la pratique, notamment pour les filles et les femmes issues de l'immigration ou de culture musulmane.

De nombreuses fédérations sportives nationales ont imposé des quotas limitant l'accès des personnes n'ayant pas la nationalité du pays d'accueil aux compétitions amateurs et professionnelles. Combinés à des législations restrictives du point de l'immigration et de la naturalisation, ces quotas peuvent avoir un effet négatif sur la participation et la représentation des personnes de nationalité étrangère dans les pratiques sportives, notamment compétitives.

Concernant plus particulièrement les femmes, l'interdiction du port du voile dans la plupart des compétitions sportives et, d'une manière générale, les contraintes vestimentaires peuvent constituer des barrières non négligeables. En Turquie, l'interdiction du *hijab* et les environnements de pratique mixtes dans les sports compétitifs et de loisir entraînent une exclusion des filles et des femmes musulmanes qui ne souhaitent – ou ne peuvent – pratiquer sans se couvrir la

tête. Elles ne parviennent pas à concilier leur identité culturelle et religieuse avec les règles des institutions sportives.

D'autres règles plus implicites régissent également la vie associative. Les populations issues de l'immigration ne possèdent pas nécessairement les outils et les connaissances pour s'adapter au modèle d'organisation associatif des pratiques sportives. Au Danemark, ces populations éprouvent souvent des difficultés pour s'investir dans le sport associatif parce qu'elles ne sont familières ni avec les traditions sportives danoises ni avec les clubs sportifs et leurs règles souvent non écrites (Pfister, 2010). D'autres obstacles peuvent également provenir des organisations sportives qui rencontrent des difficultés pour gérer le multiculturalisme et intégrer les personnes issues des minorités ethniques.

#### **Les obstacles individuels à la pratique sportive**

##### • **Le manque de temps, un obstacle qui en cache un autre**

La première et principale raison évoquée par les non-pratiquants pour justifier leur comportement est le manque de temps. En Europe, 45 % des répondants au sondage Eurobaromètre, dont une légère majorité de femmes, se plaignent de ne pouvoir trouver le temps nécessaire pour s'adonner à une pratique physique ou sportive.

Cette raison reste toutefois peu satisfaisante. La question centrale est moins le manque de temps libre des femmes que le temps qu'elles s'autorisent à prendre pour elles-mêmes. L'intérêt ou le désintérêt pour les activités physiques ou sportives conditionne en effet le temps accordé à la pratique. De ce point de vue, la plupart des femmes physiquement inactives n'éprouvent ni l'envie ni le

besoin de s'adonner à une activité. En France, 40 % des femmes non-pratiquantes déclarent « avoir d'autres centres d'intérêt » et 36 % « ne pas aimer ou n'avoir jamais aimé cela ». Cette absence d'intérêt est intimement connectée aux obligations et responsabilités familiales qui se sont constituées en devoirs pour les femmes depuis des décennies. Les femmes qui ne pratiquent pas d'activités physiques ou sportives sont généralement fortement investies dans la sphère familiale et domestique (Louveau, 2004). Prendre soin des enfants, s'occuper de l'entretien de la maison et de la gestion du foyer sont les activités « privilégiées » des femmes pendant leur temps libre. Ces responsabilités familiales constituent des obstacles particulièrement importants chez les femmes issues des milieux populaires ou des minorités ethniques où la division sexuée du travail domestique est particulièrement marquée (Walseth et al., 2004).

Des freins sensiblement identiques s'observent chez les jeunes filles. L'absence d'intérêt pour les pratiques sportives alliée aux obligations scolaires et familiales peut influencer négativement l'accès des jeunes filles aux activités physiques et sportives.

#### • *Le faible niveau de relations amicales*

L'étendu du réseau amical et la qualité des relations peuvent également constituer des obstacles à la participation des filles et des femmes aux activités sportives. D'une manière générale, il faut rappeler que, chez les jeunes, la décision de pratiquer un sport est fortement influencée par les amis et les copains. Des études britanniques montrent clairement que les pairs jouent un rôle essentiel dans la décision des jeunes filles de s'adonner à une activité physique et de la poursuivre. Des relations positives avec leurs partenaires de pratique ou leurs coéquipières augmentent leur plaisir de pratiquer,

contribuent au développement de leurs compétences et accroissent leur confiance en elles (Hills, 2007).

Au contraire, l'absence d'amis dans le monde sportif semble avoir une influence particulièrement négative sur l'investissement des femmes et notamment des femmes issues des minorités ethniques. Elles ne disposent d'aucune ressource relationnelle pour les accompagner dans leur démarche, leur prodiguer des conseils ou des informations sur les opportunités de pratique (Walseth et al., 2004).

#### • *L'influence familiale*

La famille et notamment les parents jouent un rôle crucial dans l'initiation et le maintien de l'engagement sportif de leurs enfants. En raison de la faible autonomie financière des jeunes et de leurs difficultés de déplacement, l'implication des parents s'avère nécessaire. En France, 25 % des jeunes issus de milieux populaires déclarent avoir abandonné le sport parce que personne ne pouvait les accompagner.

De même, « l'ambiance sportive » du foyer et une sensibilité particulière des parents aux bienfaits de l'exercice physique ont des effets clairement bénéfiques sur l'engagement des jeunes filles et des jeunes garçons. Par exemple, avoir un parent – et notamment une mère – physiquement actif favorise considérablement la pratique des enfants et réduit même les inégalités liées aux conditions sociales d'existence.

#### • *Les turbulences de l'adolescence et la question de la mixité dans le sport*

A l'adolescence, la puberté, les changements corporels et la recherche de l'identité sexuelle compliquent généralement l'investissement des

jeunes filles dans les activités sportives, et plus particulièrement, l'apprentissage de l'éducation physique à l'école. Les jeunes filles peuvent éprouver de la gêne, de la timidité voire de l'embarras quand il s'agit de se produire en face d'autres élèves et notamment des garçons (Biddle *et al.*, 2005). La mise en jeu et en scène des corps sexués à l'adolescence peut troubler les jeunes filles et les dissuader de s'investir au niveau souhaité par les enseignants. La problématique « mixité/séparation » dans les leçons d'éducation physique est régulièrement mise au débat au sein des institutions scolaires nationales.

### **Communication, images et icônes**

La diffusion insuffisante d'informations et d'images sportives peut être une autre source d'obstacle pour l'accès des filles et des femmes aux activités physiques et sportives. Une étude financée par « *Sporting Equals* » a mis en évidence un lien entre le manque d'information sur les opportunités de pratique et l'inactivité physique. Elle montre que 59 % des non-pratiquants ne savent pas comment accéder aux différents systèmes d'offre d'exercice corporel et 56 % ne se sentent pas à l'aise avec les procédures d'adhésion. Ce type de frein reste toutefois mineur. En effet, si l'intérêt pour la pratique sportive est éprouvé, filles et garçons, femmes et hommes vont rechercher par eux-mêmes les informations sur les possibilités de pratique. Actuellement, les outils de recherche d'information et de communication sont suffisamment développés et diversifiés pour trouver rapidement les informations dont on a besoin.

Aussi, on ne peut nier la faible place accordée aux sports féminins et aux sportives dans les différents médias (télévision, presse écrite, radio, Internet). La relative invisibilité des sportives de haut niveau

dans le paysage médiatique ne permet pas aux jeunes filles de disposer de modèles auxquels elles pourraient s'identifier ; modèles qui pourraient les inciter à pratiquer une activité physique ou sportive. Contrairement aux jeunes garçons qui disposent de nombreux « héros » sportifs, il existe relativement peu d'icônes féminines dans le sport d'élite.

**Ces différents obstacles individuels de statut et de niveau différents peuvent affecter plus ou moins fortement les jeunes filles et les femmes, et contribuer à l'absence – ou à l'abandon – de pratiques d'exercice corporel.**

## 2. Panorama de « bonnes pratiques » européennes

Les institutions nationales et européennes considèrent qu'on peut sensiblement progresser dans le domaine du sport et des activités physiques en identifiant les « bonnes pratiques » et en les diffusant dans les différents Etats et organisations.

Le panorama présenté dans cette partie comprend huit « bonnes pratiques » identifiées par les experts associés visant explicitement à renforcer la participation des filles et des femmes aux activités physiques et sportives. Mises en place par des administrations publiques – collectivités, universités – ou des organisations de la société civile – clubs sportifs, associations – ces différentes initiatives ne constituent ni un panel exhaustif des actions menées dans ce domaine, ni des recettes qu'il s'agirait de reproduire sans réflexion préalable sur les conditions de leur transfert. Ces « bonnes pratiques » sont exposées ici pour susciter la créativité des acteurs impliqués dans le secteur sportif et les inciter à développer, à leur tour, des actions innovantes en faveur du développement de la pratique sportive féminine.

## « Midnight Sport » et « Open Sunday » : des installations sportives ouvertes aux jeunes le week-end (Suisse)

**Porteurs du projet :** la fondation *Idée Sport* et les collectivités locales

**Lieu :** Suisse

**Partenaires :** conseils locaux, fondations privées, autorités publiques (sur le plan national et cantonal)

**Période du projet :** depuis 1991

**Bénéficiaires :** jeunes socialement défavorisés

**Sports :** sports collectifs, tennis de table, danse, cirque, etc.

**Informations/contacts :** [www.ideesport.ch](http://www.ideesport.ch) et [www.mb-network.ch/content](http://www.mb-network.ch/content)

« Midnight sport » et « Open Sunday » ont pour principal objectif d'encourager la participation des enfants et des jeunes aux activités physiques et sportives. L'idée est simple : fournir aux jeunes des espaces de rencontre et d'y proposer des activités physiques et des événements sportifs.

Tous les week-ends, différentes activités – tennis de table, danse, jeux de balle, activités de cirque, etc. – sont proposées dans les gymnases scolaires ; le samedi soir pour « Midnight sport » et les dimanches en journée pour « Open Sunday ». Ces dispositifs cherchent à atteindre plus particulièrement les enfants et les jeunes issus de groupes sociaux défavorisés ou à l'écart des actions de promotion de la santé. Tous peuvent avoir accès aux activités ; l'inscription préalable n'est pas nécessaire et la participation est gratuite. Les jeunes filles font partie intégrante de ces dispositifs. Elles ont la possibilité de

pratiquer dans des espaces réservés et de s'investir dans la conception et l'organisation des activités.

Selon la taille de l'événement, deux ou trois adultes sont engagés en tant que responsables. Plusieurs entraîneurs sont également présents pour organiser les activités et s'assurer que la soirée se déroule en toute sécurité et dans une bonne ambiance. Ils forment les équipes de sports collectifs et dirigent éventuellement les séances de pratique. Loin de la pression à la performance sportive, « Midnight sport » et « Open Sunday » proposent plutôt des pratiques de loisir auto-organisées et un cadre de socialisation.

En 2009, 1 707 événements ont été organisés dans 94 lieux et environ 69 000 visites ont été dénombrées pour plus de 22 000 enfants et jeunes. La majorité des filles qui participent à ces dispositifs sont physiquement et sportivement inactives et appartiennent à des familles au faible niveau socio-économique et/ou issues de l'immigration. Si les filles s'investissent globalement dans toutes les activités proposées, le basket-ball, le volley-ball, le baby-foot et la danse restent les pratiques les plus populaires.

Depuis quelques années, la participation des jeunes filles a augmenté de manière significative. En 2009, elles représentent respectivement 30,6 % et 37,8 % des visiteurs des « Midnight Sport » et des « Open Sunday ». Cette augmentation s'explique notamment par la mise en place d'un nouveau projet « *Sport and movement require space* », qui met un point d'honneur à développer des espaces spécialement dédiés aux pratiquantes.

## Un guide pour inclure une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (*gender mainstreaming*) dans les politiques sportives locales (Espagne)

**Porteur du projet:** Fédération Espagnole des Municipalités et Provinces (FEMP)

**Lieu:** Espagne

**Partenaires:** experts dans les domaines du sport et de l'égalité entre les hommes et les femmes, personnel technique des administrations sportives locales

**Période du projet:** 2009

**Bénéficiaires:** municipalités et provinces espagnoles

**Sports:** multisport

**Informations/contacts:** [www.aventoconsultoria.com](http://www.aventoconsultoria.com)

Consciente que les terrains de sport constituent des espaces fortement masculinisés dans la société, la Fédération Espagnole des Municipalités et Provinces a décidé en 2009 de réaliser un guide pour intégrer la problématique du genre dans les administrations sportives locales. Trois objectifs sont poursuivis: expliquer les situations discriminatoires qui se déroulent à l'échelle locale dans les différents environnements sportifs, fournir des outils pour les identifier et prodiguer des conseils pour construire une politique sportive publique à partir de la problématique du genre et de l'égalité des sexes.

Pour les porteurs du projet, cinq dimensions doivent être prises en compte pour faire le bilan des situations discriminatoires:

- *Les organisations sportives locales et leurs structures:* politiques sportives, présence des femmes dans les administrations et

organisations dirigeantes, niveau et répartition du budget, communication, etc.

- *L'offre sportive locale:* profil des usagers des centres sportifs locaux, analyse des activités proposées, utilisation des ressources matérielles, étude des activités pratiquées librement en milieu urbain et/ou naturel, etc.
- *Les associations sportives ou clubs:* offre de pratiques, nombre de licenciées, motivation, taux d'abandon, utilisation des financements publics et privés, gestion des ressources humaines, répartition des équipements et du matériel, communication, etc.
- *Le sport à l'école:* offre d'activités, taux de participation et d'abandon, qualification des enseignants, répartition des subventions publiques, relation entre l'offre sportive scolaire et l'offre sportive associative, etc.
- *Les équipements sportifs:* localisation des centres sportifs, accès, qualité des services proposés, répartition des groupes de pratiquants féminins et masculins, etc.

Cette méthodologie pour intégrer la problématique du genre dans les administrations sportives locales est assortie d'une charte de contrôle, permettant à l'administrateur de déceler les insuffisances et de mettre en place des remèdes adaptés. Pour les porteurs du projet, le développement de la pratique sportive des femmes passe par la définition d'une offre sportive non discriminatoire, la répartition équitable des ressources matérielles et la promotion de l'investissement des femmes dans les administrations sportives locales.

## L'association Elan sportif: conjuguer la boxe au féminin (France)

**Porteur du projet:** Association Elan sportif

**Lieu:** Mulhouse, France

**Partenaires:** Direction départementale de la jeunesse et des sports, Fondation de France, Ville de Mulhouse et partenaires privés

**Période des actions:** depuis 2006

**Bénéficiaires:** jeunes filles en difficultés issues de territoires urbains défavorisés

**Sport:** boxe anglaise

**Informations/contacts:** [www.elan-sportif.org](http://www.elan-sportif.org)

Pendant deux années, l'association Elan sportif a été soutenue par la Fondation de France dans le cadre de son appel à projet «Allez les filles!», récompensant les bonnes initiatives visant l'insertion des jeunes filles des territoires sensibles ou isolés par la pratique d'activités physiques ou sportives. Elle a été distinguée pour ses actions organisées en direction du public féminin et utilisant la boxe anglaise comme support.

En 2010, une soixantaine de jeunes filles physiquement inactives et provenant généralement des quartiers urbains défavorisés de Mulhouse s'adonnent régulièrement à la pratique de la boxe. Afin de répondre au besoin des jeunes filles de se retrouver entre elles, l'association a mis en place un créneau de pratique «réservé» et un créneau de pratique «mixte» où filles et garçons se côtoient. Les séances sont organisées en petits groupes en fonction de leurs motivations (loisir, compétition, etc.) et encadrées par des éducateurs sportifs fédéraux.

Les dirigeants ont également créé un conseil participatif pour inviter les jeunes filles de la section à prendre part à la vie du club (organisation d'événements, participation aux réunions, etc.). Ce conseil participatif permet notamment de faire remonter les informations, de s'adapter au mieux aux besoins des filles et de résoudre les problèmes en temps réel. En outre, sous la responsabilité d'un éducateur, les jeunes filles sont invitées à encadrer les initiations sportives lors des animations de quartier ou à prendre en charge l'échauffement lors des entraînements.

Tous les ans, une procédure d'évaluation est mise en œuvre, associant les jeunes filles et leurs parents. Un questionnaire est administré et des réunions de groupes sont organisées. L'objectif est de connaître plus précisément ce qu'apporte la pratique sportive aux jeunes filles, de faire le bilan de l'année qui vient de s'achever et de préparer la suivante. A ce propos, la gestion de la diversité et du multiculturalisme est une question récurrente dans la vie du club. Le fait d'instaurer un échange régulier avec les parents et de mettre en place certaines règles permet bien souvent de résoudre les difficultés.

L'association souhaite prochainement étendre ses activités aux femmes de 25 à 50 ans. Elle va expérimenter différents dispositifs visant à réduire les contraintes liées au travail domestique (mise en place d'une aide aux devoirs, organisation d'activités physiques pour les enfants pendant que les mères pratiquent, etc.).

## **Le projet scolaire « Le football pour les filles, c'est le pied ! » / *Der Kick für Mädchen – Fußball* (Allemagne)**

**Porteurs du projet:** Fondation des Enfants et de la Jeunesse en Allemagne (Deutsche Kinder- und Jugendstiftung), Fondation STEP, Université de Fribourg (Institut du sport et des sciences du sport)

**Lieu:** Fribourg, Allemagne

**Période du projet:** depuis 2009

**Bénéficiaires:** jeunes filles scolarisées dans les « Hauptschule »

**Sport:** football

**Informations/contacts:** Prof. Dr. Petra GIEß-STÜBER, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, Institut für Sport und Sportwissenschaft, [www.sport.uni-freiburg.de](http://www.sport.uni-freiburg.de)

Le projet « Le football pour les filles, c'est le pied ! » s'adresse spécifiquement aux jeunes filles scolarisées dans les « Hauptschule », établissements scolaires secondaires réservés aux élèves en difficultés et dispensant un enseignement professionnel. Ces jeunes filles vivent souvent dans des conditions sociales précaires.

Une fois par semaine, elles se retrouvent dans un endroit « protégé » et familier – le gymnase ou le terrain extérieur de l'école – pour pratiquer gratuitement le football. Elles sont encadrées par une entraîneuse qui a suivi une formation spécifique sur l'hétérogénéité, les inégalités sociales et le genre. Durant les séances de pratique, les filles acquièrent des éléments techniques et tactiques mais également des compétences sociales (coopération, respect des règles, goût de l'effort, etc.) essentielles pour leur réussite scolaire et professionnelle. Aussi, par l'expérience de la diversité sociale, elles apprennent

à se positionner dans un environnement multiculturel et à gérer les conflits qui peuvent en résulter.

Le projet est fondé sur les intérêts et les besoins sportifs, sociaux et culturels des filles. Pour sa réussite, différentes précautions pédagogiques ont été prises : instaurer de bonnes relations sociales dans le groupe et avec l'entraîneuse ; offrir aux filles la possibilité de codécision ; découvrir avec les filles de nouveaux lieux de pratique ; adapter le contenu didactique des séances aux compétences des filles et valoriser le développement et l'amélioration individuels.

A chaque séance, les éducateurs consignent leurs objectifs et leurs résultats dans un journal d'entraînement, régulièrement analysé par les experts du projet. Ainsi, les difficultés peuvent être très rapidement résolues. Certains cours sont également décryptés par vidéo pour mieux comprendre les interactions entre les filles et entre les filles et l'entraîneuse. De leur côté, les pratiquantes sont interviewées pour analyser leur socialisation dans et par le sport, connaître leurs motivations et identifier leurs points de vue sur le projet. L'acquisition des compétences clés est analysée dans une enquête longitudinale par l'intermédiaire d'un questionnaire.

Après un an de pratique, les jeunes filles ont pris du plaisir à participer au projet et ont amélioré leurs capacités motrices. Certaines d'entre elles participent dorénavant aux entraînements et aux compétitions de la ligue scolaire.



## L'association SheZone: articuler activités sportives et sociales pour les femmes (Danemark)

**Porteur du projet:** Association SheZone

**Lieu:** Copenhague, Danemark

**Partenaires:** Département de l'intégration et des loisirs de la Ville de Copenhague, Ministère danois de l'intégration

**Période des actions:** depuis 2004

**Bénéficiaires:** filles et femmes de culture et/ou de religion musulmane

**Sports:** natation, aquagym, yoga, pilates, gymnastique, classes de danse, art et classes découvertes

**Informations/contacts:** [www.shezone.dk](http://www.shezone.dk)

SheZone est une association de Copenhague qui propose depuis 2004 une large gamme d'activités sportives aux filles et aux femmes, appartenant notamment à des minorités ethniques (près de 80 % des adhérentes sont issues de la première à la troisième génération de migrants). Les dirigeants offrent et garantissent des conditions de pratique optimales aux filles et aux femmes de culture et/ou de religion musulmane. Aucun homme ni garçon ne sont autorisés à participer aux activités. La pratique est encadrée uniquement par des éducatrices et se déroule dans des gymnases fermés.

Les dirigeants cherchent constamment à être en phase avec les intérêts et les demandes du public féminin. Ainsi, à chaque nouvelle saison sportive, la programmation évolue; de nouvelles activités sont proposées, d'autres peu populaires sont arrêtées. Actuellement, SheZone propose de la natation, des cours d'aquagym, de yoga, de pilates, de gymnastique, des classes de danse, une classe d'art mères/filles et des cours d'éveil pour les enfants.

Parce qu'un réseau social dense et diversifié constitue une véritable ressource qui peut être mobilisée dans de nombreux aspects de la vie quotidienne (éducation, recherche d'emploi, etc.), le club cherche également à créer une communauté sportive dans laquelle les femmes peuvent tisser des relations entre elles. Pour cela, des événements festifs sont organisés tout au long de l'année: repas, spectacles de fin d'année, jeux, etc. SheZone incite également ses membres à adopter un style de vie sain, en proposant des soirées d'information sur les thèmes de l'alimentation, des régimes alimentaires, etc.

Depuis quelques années, les dirigeants de SheZone ont entrepris une démarche pédagogique pour expliquer aux membres le fonctionnement du club et le rôle clé des bénévoles. Ils cherchent également à motiver les adhérentes pour qu'elles prennent part au processus de décision, en organisant des réunions informelles et en mettant à disposition des femmes un site Intranet où elles peuvent faire part de leurs suggestions et de leurs points de vue.

En six ans, les effectifs de l'association sont passés de 40 à plus de 500 membres et de nouvelles sections sportives se sont implantées dans d'autres quartiers de Copenhague. L'offre s'est considérablement étendue et diversifiée.

## **Le programme « Etendre l'accès par le sport », *Widening Access Through Sport – WATS (Royaume Uni)***

**Porteur du projet:** Université de Loughborough

**Lieu:** Loughborough, Royaume-Uni

**Partenaires:** partenaires locaux (organisations actives dans les domaines de l'éducation, du genre et des minorités ethniques)

**Période du projet:** depuis 2003

**Bénéficiaires:** jeunes filles appartenant à des minorités ethniques

**Sports:** football, badminton, arts martiaux, netball et randonnée

**Informations/contacts:** [www.lboro.ac.uk](http://www.lboro.ac.uk)

Né en 2003, le programme WATS est destiné plus particulièrement aux jeunes filles appartenant à des minorités ethniques de la ville de Loughborough. Il a pour principal objectif de les encourager à faire des études plus longues et d'un niveau plus élevé. L'éducation est en effet considérée comme un processus important pour l'inclusion des minorités ethniques.

Le projet WATS est dirigé par le personnel de l'université et un comité consultatif composé de représentants d'organisations éducatives locales, sportives et de promotion de l'égalité ethnoculturelle. Pour s'inscrire en phase avec les besoins du groupe cible, une anglaise d'origine musulmane de 24 ans provenant de la seconde génération de migrants a été recrutée comme agent de développement et membre de l'équipe dirigeante. Elle conçoit le programme et assure l'animation de la plupart des activités récréatives et éducatives proposées : football, badminton, arts martiaux, netball, randonnée, mais également cours de communication, de développement de

l'assurance et de la confiance en soi, visites d'universités et discussion autour de l'enseignement supérieur. Ces activités sont proposées dans des lieux et des créneaux réservés aux femmes.

Le projet WATS rencontre un franc succès. Les jeunes filles participent régulièrement aux activités sportives et éducatives avec beaucoup de plaisir et de satisfaction. Elles encouragent même les autres membres de leur communauté à rejoindre le programme. Les jeunes filles acquièrent des compétences sportives et quelques-unes décident de suivre une formation d'entraîneur. Cinq ans après le début de l'initiative, l'activité sportive semble faire partie du style de vie d'une jeune fille musulmane.

Quelques conditions sont à prendre en compte pour garantir le succès du programme :

- Travailler conjointement avec la communauté ethnique ;
- Déléguer la construction du projet à l'agent de développement ;
- Porter une attention particulière à la famille ;
- Proposer un programme d'activité adapté aux besoins et aux envies des filles ;
- Proposer un accès au sport à la communauté au sens large ;
- Informer l'institution des demandes particulières des jeunes filles (espaces, créneaux réservés, etc.).

## **S'engager dans les activités physiques organisées : un moyen pour combattre le stress chez les femmes (Bosnie-Herzégovine)**

**Porteur du projet :** Université de Sarajevo

**Lieu :** Sarajevo, Bosnie-Herzégovine

**Partenaires :** ONG *Nahla*

**Date de début du projet :** septembre 2011

**Bénéficiaires :** femmes âgées d'une cinquantaine d'années

**Sports :** différents types d'activité physique (exercices respiratoires, de relaxation, d'assouplissement et de force musculaire), danse, danse folklorique et activités de plein air.

**Informations/contacts :** [www.unsa.ba](http://www.unsa.ba)

La guerre qui a frappé la Bosnie-Herzégovine en 1992 a affecté considérablement la santé des femmes. En 1998, une enquête menée par l'Université de Sarajevo a montré que seulement 13 % des femmes d'âge « moyen » (50 ans environ) pratiquaient une activité physique ou sportive. Partant, l'Université a décidé de mettre en place un programme sportif spécialement destiné aux femmes. Dans ce projet en cours de préparation, il est prévu de confier l'organisation des activités à l'ONG *Nahla*, basée à Sarajevo. *Nahla* est un centre d'éducation destiné notamment à améliorer la qualité de vie des femmes et des familles. Les dirigeants ont souhaité construire un espace dédié aux femmes où elles peuvent se sentir en sécurité, développer des relations sociales, enrichir leurs connaissances et acquérir les compétences nécessaires pour trouver un emploi et participer activement à la vie locale.

Ce projet poursuit trois objectifs :

- Faire participer les femmes à des activités physiques adaptées à leur âge et à leurs facultés ;
- Aider les femmes qui ont été traumatisées par la guerre à se détendre physiquement et mentalement ;
- Agir contre le stress et fournir des conseils pratiques favorisant la relaxation lors des activités sportives individuelles ou collectives.

Sur la base du volontariat, un échantillon d'environ 90 femmes âgées d'une cinquantaine d'années va être constitué. Organisé en deux cycles de trois mois, le projet proposera aux femmes une heure d'activité physique trois fois par semaine, encadrée par des entraîneurs expérimentés et préalablement formés.

Après la réalisation d'un bilan de santé, les femmes s'adonneront à différents types d'activité physique : des exercices rythmiques simples en musique (exercices respiratoires, de relaxation, d'assouplissement, de force musculaire), les bases de la danse et de la danse folklorique et des activités de plein air.

La réussite de ce projet innovant sera manifeste si les participantes expriment des attitudes positives vis-à-vis des activités physiques lors de l'évaluation finale et si les résultats des tests montrent une progression dans les habiletés motrices et le bien-être.

## Les actions de la commission « Femmes et sport » du Comité olympique slovaque (Slovaquie)

**Porteur du projet:** Comité olympique slovaque

**Lieux:** Trenčín, Liptovský, Mikuláš et Bratislava, Slovaquie

**Période des actions:** depuis 1990

**Bénéficiaires:** femmes physiquement inactives ou non membres d'un club sportif

**Sports:** marche, stretching, développement musculaire et séminaires de marche nordique

**Informations/contacts:** [www.olympic.sk](http://www.olympic.sk)

A la fin des années 1990, le Comité olympique slovaque a décidé de créer la commission « Femmes et sport » dont l'objectif est double: mesurer précisément la représentation des femmes dans les associations sportives – parmi les pratiquants, les entraîneurs et les cadres administratifs – et dans les équipes nationales d'une part, et trouver des solutions pour améliorer l'investissement des femmes dans le milieu sportif à tous les niveaux et dans toutes les fonctions d'autre part. Pour cela, la commission propose différentes activités basées sur le volontariat en coopération avec des organisations de la société civile (média, ONG, etc.).

Le programme « Femmes dans le sport – sport pour les femmes » est destiné plus particulièrement aux femmes éloignées de la pratique sportive (physiquement inactives ou non membres d'un club). Il propose également des formations complémentaires pour les entraîneurs et les arbitres, afin de les sensibiliser à la problématique du genre.

Exemples d'actions:

- *Des séminaires théoriques et pratiques de marche nordique (2010)* forment des éducateurs et des entraîneurs aux bases de cette discipline particulièrement prisée chez les femmes.
- *Le projet « Changer votre style de vie » (2005)* incite les femmes à prendre soin de leur corps et à s'accorder du temps pour pratiquer une activité physique. Les femmes s'adonnent gratuitement à 60 minutes d'exercices physiques encadrés par jour (marche, stretching et musculation), à raison de quatre jours d'activité par semaine, pendant six semaines.
- *La diffusion de documents pédagogiques et de communication*, notamment la réalisation d'un dépliant informatif et de promotion autour des bienfaits de la pratique physique régulière et d'un livre compilant un ensemble d'exercices physiques.

Enfin, depuis quelques années, le Comité olympique slovaque a constaté une baisse de la sensibilité des parents aux activités physiques et sportives. Parce que la pratique des enfants peut être un moteur d'entraînement de celle des parents, le comité a récemment créé le concours « Maman, allons faire du sport », récompensant les écoles qui proposent un grand nombre de pratiques entre mères et enfants.



### 3. Recommandations

L'analyse de l'état des lieux de la pratique sportive féminine en Europe et des « bonnes pratiques » conduisent à formuler plusieurs recommandations. L'APES et ses Etats membres, les ministères des sports, les collectivités publiques et le mouvement sportif peuvent agir sur différents leviers pour développer et favoriser l'accès des filles et des femmes aux activités physiques et sportives quelles qu'elles soient. Ces leviers comprennent la formation, la mise en œuvre de politiques volontaristes, l'adaptation de l'offre à la demande, la communication, la recherche et le développement qualitatif des actions locales

#### Mieux connaître et comprendre l'univers sportif féminin pour mieux agir

Le développement de connaissances sur le rapport qu'entretiennent les jeunes filles et les femmes avec les activités physiques et sportives (associatives, scolaires et auto-organisées) est essentiel pour construire des politiques adaptées et accroître leur participation.

A cette fin, les autorités locales et nationales sont encouragées à :

- réaliser des études quantitatives sur la participation des filles et des femmes à la pratique sportive scolaire et extrascolaire ;
- développer des recherches qualitatives associant des experts variés (sociologues, pédagogues, psychologues, etc.), dans l'optique de mieux connaître les obstacles à la pratique, mais également les besoins et les attentes des femmes dans le domaine des activités physiques et sportives ;

- collecter des informations utiles (relatives aux pratiques accessibles aux femmes, au système d'offre existant, aux lieux de pratique, aux équipements, etc.) en collaboration avec les organisations et les fédérations sportives ;
- recenser les incidents discriminatoires et racistes subis par les filles et les femmes dans le milieu sportif ;
- communiquer l'ensemble des données qualitatives et quantitatives sur l'univers sportif féminin aux décideurs locaux pour les convaincre de mettre en œuvre des actions adéquates.

Le Conseil de l'Europe et les autres Institutions européennes sont invités, éventuellement dans le cadre d'activités communes à :

- recueillir, analyser et diffuser des données sur les pratiques sportives des filles et des femmes sur le plan européen et suivre leur évolution ;
- établir des critères clairs afin de définir précisément les « bonnes pratiques » dans le domaine ;
- mener une étude complémentaire sur l'investissement des femmes dans les postes à responsabilité au sein des organisations sportives (dirigeants, entraîneurs, etc.).

#### Impulser la mise en œuvre de politiques volontaristes favorisant la pratique sportive des filles et des femmes

L'action politique est une pièce maîtresse du développement de l'égal accès des hommes et des femmes aux activités physiques et sportives à toutes les étapes de leur vie, indépendamment de leurs conditions sociales et de leur appartenance ethnoculturelle. D'une

manière générale, les Etats membres, les pouvoirs publics et le mouvement sportif sont donc encouragés à considérer la question de l'accès des femmes aux pratiques sportives et à adopter des mesures pertinentes en ce sens.

Plus précisément, et compte-tenu du fait que l'égalité des chances et le libre accès aux activités sportives ne peuvent être garantis que par une forte implication de la sphère publique, les gouvernements et les pouvoirs publics sont encouragés à :

- soutenir efficacement le travail des organisations de la société civile promouvant la participation des femmes dans les pratiques sportives et la lutte contre les discriminations sexuelles et ethnoculturelles. La valorisation de ces organisations par l'octroi de subventions pourrait être envisagée, dans le respect du droit communautaire;
- assurer une cohérence entre les différentes politiques qui favorisent la participation sportive des femmes. Il convient de favoriser une approche concertée, qui dépasse les limites habituelles entre les différents acteurs publics et privés intervenant dans le développement et l'organisation du sport, notamment dans le cadre de l'élaboration des plans d'actions nationaux, de la mise en œuvre des programmes et de leur évaluation;
- prendre, si nécessaire, des mesures positives visant à supprimer les inégalités d'accès des filles et des femmes à la pratique sportive, mais également aux fonctions de dirigeant, d'éducateur et d'enseignant. Dans certaines conditions, des mesures adéquates sont nécessaires afin de parvenir à une égalité pleine et effective entre l'ensemble des filles et des femmes quelles que

- soient leurs conditions sociales d'existence et leurs propriétés ethnoculturelles. A la condition toutefois que de telles mesures ne soient pas discriminatoires.

Concernant plus particulièrement l'éducation physique scolaire, les Etats membres et les autorités compétentes sont incités à :

- (re)donner à l'éducation physique une place conséquente dans l'enseignement scolaire. En effet, il est généralement plus facile pour les filles de pratiquer le sport dans un cadre sécurisé avec des éducateurs connus, identifiés par la famille, et en qui la confiance peut être placée. Il a également été démontré que la majorité des personnes qui prennent tôt l'habitude de faire de l'exercice physique continuent de pratiquer tout au long de leur vie (Eurobaromètre spécial 334, 2010);
- développer les liens et encourager les passerelles entre les écoles et les clubs afin de favoriser la poursuite d'une activité sportive à la fin de la scolarité.

### Adapter l'offre de pratiques sportives aux demandes féminines

Pour améliorer la participation des jeunes filles et des femmes aux activités physiques et sportives, l'ensemble des systèmes d'offre – publics et privés – doit être à l'écoute de leurs attentes, de leurs revendications légitimes, de leurs obstacles et être en mesure de répondre à leurs souhaits à chaque étape de leur vie.

A cette fin, il est demandé aux gouvernements, aux services publics d'éducation, aux associations sportives et aux collectivités de

développer une approche intégrée de l'égalité de genre (gender mainstreaming) dans les activités physiques et sportives et de faire un effort commun pour :

- promouvoir et proposer une gamme élargie d'activités physiques et sportives ;
- offrir des équipements sportifs bien desservis par les transports en commun et adaptés aux besoins de convivialité et de confort ;
- développer l'offre de loisirs sportifs et créer des créneaux de pratique semi-libre ;
- proposer éventuellement des cours spécifiques et des créneaux de pratique réservés au public féminin tout en préservant la possibilité de se retrouver en situation de mixité ;
- prévoir des structures d'accueil et des activités pour les enfants pendant les créneaux de pratique adultes ;
- tenir compte des particularités ethnoculturelles et/ou religieuses, conformément aux législations nationales et aux politiques d'intégration. En d'autres termes, étudier la possibilité de satisfaire des demandes particulières comme la pratique dans des espaces réservés et protégés du regard des hommes, l'encadrement féminin, le port du voile, etc. ;
- engager régulièrement des consultations auprès des habitants, des adhérents et des élèves afin de leur proposer des activités et des conditions de pratique au plus proche de leurs attentes.

### **Former l'ensemble des acteurs intervenant dans l'organisation et l'encadrement des activités physiques et sportives à la problématique du genre**

La formation étant un levier important pour faire évoluer les représentations et les pratiques au quotidien, il est demandé aux Etats membres et aux autorités compétentes de :

- garantir la mise en œuvre de contenus de qualité dans les formations initiales d'éducateur sportif et d'entraîneur et d'y inclure la dimension de genre. Ces contenus de formation devraient être centrés, entre autres, sur la connaissance des publics féminins et le traitement pédagogique adapté des activités physiques et sportives ;
- assurer la formation des enseignants d'éducation physique sur la question de la mixité et du genre. Les programmes de formation devraient prévoir des stratégies pédagogiques et des méthodes de travail qui préparent les enseignants à gérer les situations engendrées par les différences de sexe et l'inter culturalité ;
- assurer des formations continues pour les agents administratifs, les bénévoles des organisations sportives et les journalistes afin de les sensibiliser à la question des différences et inégalités de genre.

### **Améliorer la qualité des interventions sportives à l'échelle locale**

Au-delà des politiques volontaristes, de la formation et de l'adaptation de l'offre, d'autres leviers plus locaux peuvent être utilisés dans



l'optique de favoriser la participation des filles et des femmes dans les activités physiques et sportives.

Les clubs sportifs locaux – par l'intermédiaire des dirigeants, des éducateurs et des employeurs municipaux – et les établissements scolaires – par l'intermédiaire des enseignants d'éducation physique et des ministères de tutelle – sont encouragés à :

- féminiser davantage l'encadrement bénévole et salarié des activités physiques et sportives. Vis-à-vis des adolescentes, les éducatrices et les enseignantes abordent en effet plus facilement les questions liées au corps et à la santé;
- développer les logiques participatives des filles et des femmes. Les impliquer dans la mise en œuvre de projets, dans les processus de décision, et d'une manière générale, dans l'encadrement technique et administratif;
- créer un climat propice au développement de la confiance en soi et de l'appétence pour les pratiques sportives. Inviter les enseignants et les éducateurs à insister davantage sur l'amélioration individuelle et la construction des compétences plutôt que sur la comparaison et la compétition;
- soigner et développer des relations de confiance avec les parents. Les sensibiliser aux bienfaits des activités physiques et sportives et échanger régulièrement avec eux autour de la pratique de leur enfant. Des interactions fréquentes et des visites sur les lieux de pratique peuvent rassurer les parents et lever des obstacles à la pratique sportive des jeunes filles. A ce sujet, les clubs et les écoles pourraient également organiser des activités intergénérationnelles, regroupant parents et enfants;

- expérimenter et développer des projets pilotes et innovants (horaires, transports, nature des activités, etc.) dans le domaine de l'accès des jeunes filles et des femmes aux activités physiques et sportives;
- mettre en place des procédures d'évaluation des projets et des activités grâce à des outils comme les tests de condition physique, la passation de questionnaires, la réalisation d'entretiens individuels ou collectifs, l'organisation de réunions, en y incluant systématiquement les filles et les femmes.

### Communiquer des messages, des images et des initiatives

Faciliter l'échange et la transmission d'informations et d'images au niveau local et européen pour rendre plus « visible » la pratique sportive féminine et contribuer à son développement.

A cette fin, les institutions européennes sont encouragées à :

- coordonner l'échange d'informations et de « bonnes pratiques » entre les Etats membres. Promouvoir le partage des informations, des savoir-faire et des expériences pratiques en matière de développement de la pratique sportive féminine et de prévention des actes discriminants envers les filles et les femmes;
- créer un centre de ressources rassemblant l'ensemble des connaissances dans le domaine des pratiques sportives féminines (études, expériences de terrain, conseils et contacts).

Par ailleurs, les administrations locales et les associations sportives sont incitées à :

- améliorer la communication à l'échelle locale sur les opportunités de pratique (organisées et auto-organisées), les démarches à suivre et les aides financières dont peuvent bénéficier les personnes aux revenus modestes. Pour cela, la création d'une plateforme numérique commune regroupant toutes ces informations pour un même espace de proximité est encouragée ;
- aller à la rencontre des élèves dans les institutions scolaires, avec l'accord des enseignants, pour les sensibiliser aux pratiques sportives associatives et leur présenter l'offre existante ;
- mettre en place des opérations destinées à mieux faire connaître les différentes disciplines et les possibilités de pratique pour les jeunes filles et les femmes (opérations découverte, portes ouvertes, journée « Sport et femmes », etc.).

Il est également demandé à l'ensemble des médias de :

- valoriser les performances des sportives de haut niveau et promouvoir l'exemplarité des femmes ayant réussi dans et par le sport ;
- améliorer la diffusion d'informations et d'images sur les pratiques sportives féminines ;
- communiquer autour des « bonnes pratiques » et dénoncer les actes discriminatoires, sexistes et racistes touchant les jeunes filles et les femmes.



## Bibliographie

### Exemples de projets, d'initiatives et de bonnes pratiques

En complément des initiatives décrites précédemment dans la seconde partie du manuel, le lecteur trouvera d'autres idées et suggestions dans les projets suivants financés par la Commission européenne

«Olympia», Union Italienne Sport pour Tous (IUSP), [www.olympia-project.net](http://www.olympia-project.net), voir notamment la Charte européenne sur le droit des femmes dans le sport.

«Enter!», Sport and Recreation Alliance (Royaume-Uni), [www.sportandrecreation.org.uk](http://www.sportandrecreation.org.uk)

«Wild» (Women's International Leadership Development programme), ENGSO (European Non-Governmental Sports Organisation), [www.wildsports.eu](http://www.wildsports.eu)

### Organisations et acteurs nationaux et internationaux

European Women and Sport (EWS), [www.ews-online.org/en](http://www.ews-online.org/en)

Union Européenne, Eurobaromètre spécial 334, *Sport et Activités Physiques*, mars 2010.

European Union Agency for Fundamental Rights, *Racism, ethnic discrimination and exclusion of migrants and minorities in sport: a comparative overview of the situation in the European Union*, October 2010.

Parlement européen, Résolution «Femmes et Sport» (2002/2280(INI) adopté le 5 juin 2003. Cette résolution se base sur le Rapport de G. Fraisse, ref.A5-0167/2003.

Deutsches Jugendinstitut, *Wie Kinder ihren multikulturellen Alltag erleben. Ergebnisse einer Kinderbefragung*, München, Deutsches Jugendinstitut, 2000.

Sporting Equals, *Faith, Religion and Sport*, Sporting Equals, Birmingham, United Kingdom.

Consejo Superior de Deportes (García Ferrando M.), *Hábitos deportivos de los españoles*, Espagne, 2006.

Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (Deydier B.), *Rapport Sport et Femmes*, France, 2004.

ISTAT : Institut national de statistiques (Italie).

### Littérature en sciences humaines et sociales

AcNielsen, *Fitness: i praticanti in Italia*, Roma, Editrice il Campo, 2002.

Barker-Ruchti N., Barker D. and al., «Sport, health and the feminine body: Locating healthism within discourses of social integration», in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, article soumis.

Biddle S., Coalter F., O'Donovan T., MacBeth J., Nevill M. and Whitehead S., *Increasing Demand for Sport and Physical Activity by Girls*, Edinburgh, Sportscotland, 2005.

Cockburn C. and Clarke G., «Everybody's looking at you! Girls negotiating the "femininity deficit" they incur in physical education», in *Women's studies international forum*, 25 (6), 2002, pp. 651-665.

Defrance J., «Les pratiquants de sport», in P. Arnaud (dir.), *Le sport en France*, Paris, La Documentation française, 2000, pp. 77-96.

Fialová L., «Women and sport in the Czech Republic», in P. Giess-Stüber and D. Blecking (eds.), *Sport, integration, Europe. Widening Horizons in Intercultural Education*, Baltmannsweiler, Schneider Verlag Hohengehren GmbH, 2008, pp. 270-275.

Fischer A., Wild-Eck S. and al., *Das Sportverhalten der Migrationsbevölkerung. Vertiefungsanalyse zu «Sport Kanton Zürich 2008» und «Sport Schweiz 2008»*, Zürich, Sicherheitsdirektion Kanton Zürich, Fachstelle für Sport, 2010.

Gasparini W. et Talleu C., *Sport et discrimination en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, Coll. Politiques et pratiques sportives, 2010.

Hartmann-Tews I. and Luetkens S.A., «Jugendliche Sportpartizipation und somatische Kulturen aus Geschlechterperspektive», in W. Schmidt, I. Hartmann-Tews and W.-D. Bretschneider (Hrsg.), *Erster Deutscher Kinder- und Jugendsportbericht*, Schorndorf, Hofmann, 2003, pp. 297-317.

Henry I.P., Amara M., Aquilina D., Green M.J. and Coalter, F., *Sport and Social Inclusion of Refugees and Asylum Seekers*, Project for the European Commission, 2004.

Hills L., «Friendship, physicality, and physical education: An exploration of the social and embodied dynamics of girls' physical education experiences», in *Sport, Education and Society*, 12 (3), 2007, pp. 335-354.

Koca C. and Hacısoftaoğlu, I., «Sport Participation of Women and Girls in Modern Turkey», in T. Benn, G. Pfister and H. Jawad (Eds.), *Muslim Women in Sport*, United Kingdom, Routledge International Publishing Series, 2010, pp. 154-165.

Koca C., Hacısoftaoğlu I. and Bulgu N., «Physical activity participation among Turkish women from different socioeconomic status», communication présentée lors du quatrième congrès international de l'ISSA organisé conjointement avec le dixième congrès international de l'ISHPES, Copenhague, Danemark, 2007.

Kugelmann C. and Weigelt-Schlesinger Y., *Mädchen spielen Fußball – Ein Lehrgang für Mädchen in Schule und Verein*. Schorndorf, Hofmann, 2009.

Lampert T., Mensink G.B.M., Rohman N. and Woll A., «Körperlich-sportliche Aktivität von Kindern und Jugendlichen in Deutschland. Ergebnisse des Kinder und Jugendgesundheits surveys (KiGGs)», in *Bundesgesundheitsblatt – Gesundheitsforschung – Gesundheitsschutz*, 50, 2007, pp. 634-642.

Lamprecht M., Fischer A. and al., *Sport Schweiz 2008: Das Sportverhalten der Schweizer Bevölkerung*, Magglingen, Bundesamt für Sport, 2008.

Lamprecht M., Fischer A. and al., *Sport Schweiz 2008: Kinder und Jugendbericht*, Magglingen, observatorium Sport und Bewegung Schweiz, 2008.

Louveau C., «Inégalité sur la ligne de départ: femmes, origines sociales et conquête du sport», in *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, 23, 2006, pp. 119-143.

Louveau C., « Pratiquer une activité physique ou sportive : persistance des inégalités parmi les femmes », in *Recherches féministes*, vol. 17, n° 1, 2004, pp. 39-76.

Moreau A., Pichault A. et Truchot G., « Le sport chez les jeunes de 12 à 17 ans », *Stat-Info*, 02-04, 2002.

Muller L., « La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socio-culturel », in *Stat-info*, 03-07, 2003.

Pfister G., « Muslim women and sport in diasporas. Theories, discourses and practices – analysing the case of Denmark », in T. Benn, G. Pfister and H. Jawad (Eds.), *Muslim Women in Sport*, United Kingdom, Routledge International Publishing Series, 2010, pp. 41-76.

Seefeldt V.D. and Ewing E., *Youth sports in America : an overview*, Michigan State University, 1996.

Smith A.L., « Perceptions of peer relationships and physical activity participation in early adolescence », in *Journal of sport and exercise psychology*, 21, 1999, pp. 329-350.

Stalder M. and Kersten B., *Evaluation der Berufs- und Arbeitssituation von Spitzensport-Trainerinnen und Trainern der schweizerischen Sportverbände von Swiss Olympic*, Bern, Swiss Olympic Association/Trainerbildung Swiss Olympic/Bundesamt für Sport/Eidgenössische Sportschule Magglingen/Universität Freiburg/Universität Bern, 2002.

Talleu C., « *Etre ensemble* » dans les associations sportives. Contribution à une sociologie des sociabilités, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2009.

Walseth K. and Fasting K., « Sport as a Means of Intregrating Minority Women », in *Sport and Society*, 7 (1), 2004, pp. 109-129.

With-Nielsen N. and Pfister G., « Gender constructions and negotiations in PE – case studies », in *Sport, Education and Society*, 2010 (sous presse).

Woll A., Jekauc D., Mees F. and Bös K., « Sportengagements und sportmotorische Aktivität von Kindern », in W. Schmidt (Hrsg.), *Zweiter Deutscher Kinder- und Jugendsportbericht. Schwerpunkt: Kindheit*, Schorndorf, Hofmann, 2008, pp. 177-192.



## Comité de rédaction

### Directrice du projet

**Clotilde Talleu** : consultante et chercheuse associée au sein de l'Equipe de recherche en sciences sociales du sport de l'université de Strasbourg (France). Ses travaux portent sur les politiques publiques du sport et l'intégration des populations vulnérables et minoritaires. En 2010, elle a codirigé la publication « Sport et discrimination en Europe » (Conseil de l'Europe, APES). Elle est aussi membre du comité scientifique du Think Tank européen « Sport et citoyenneté ».

### Experts associés

**Ainhoa Azurmendi** : consultante sport chez Avento Consultoria (Espagne). Titulaire d'un diplôme de psychologie et d'un master en égalité entre les femmes et les hommes (2003), elle est spécialisée en psychologie du sport (2006). Elle travaille actuellement pour des institutions publiques conduisant des projets relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes dans le sport sur le plan local, provincial, régional et national.

**Natalie Barker-Ruchti** : maître de conférences au Département d'alimentation, de nutrition et de sciences du sport de l'université de Göteborg (Suède). Ses activités de recherche sont axées sur le genre, le sport et l'entraînement sportif dans une perspective générale.

**Romaine Didierjean** : doctorante au sein de l'Equipe de recherche en sciences sociales du sport de l'université de Strasbourg (France). Sa thèse porte sur les pratiques physiques et sportives des jeunes

filles originaires de Turquie en France (Alsace) et en Allemagne (Bade-Wurtemberg).

**Elke Grimminger** : assistante de recherche au Département de pédagogie du sport de l'université Albert-Ludwig de Fribourg (Allemagne). Ses principaux thèmes de recherche concernent l'apprentissage interculturel dans le sport, les compétences interculturelles des enseignants d'éducation physique, la professionnalisation des enseignants d'éducation physique, les dynamiques de groupe en éducation physique, la vidéographie, les études par méthodes mixtes, les activités physiques des enfants d'âge préscolaire.

**Laura Hills** : maître de conférence dans les domaines du sport, de la jeunesse et de la sociologie du sport à l'université Brunel (Royaume-Uni). Ses activités de recherche et d'enseignement sont centrées sur le genre, les aspects physiques de l'être humain, les méthodes de recherche qualitatives, la culture sportive et les identités sociales. Ses dernières publications traitent des aspects sociaux et intériorisés par les filles dans le cadre de l'éducation physique, mais également du genre, de la classe sociale et du corps dans le sport à travers le prisme des médias.

**Fadila Ibrahimbegovic-Gavic** : professeure associée à l'université de Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) et membre du conseil d'administration depuis 2005. Elle a publié une quarantaine d'articles professionnels et scientifiques sur l'éducation physique. Ses travaux les plus récents portent sur l'incidence de la guerre en Bosnie-Herzégovine sur les activités physiques des jeunes filles et des femmes.

**Tess Kay** : professeure de sport et de sciences sociales à l'université Brunel (Royaume-Uni) et directrice du BC.ShaW (Centre de



recherche sur le sport, la santé et le bien-être de Brunel). Elle travaille depuis plus de 25 ans sur le sport, l'inclusion et la diversité au Royaume-Uni, en Europe et dans des contextes de développement internationaux.

**Gertrud Pfister** : professeure au Département de sciences de l'exercice physique et du sport de l'université de Copenhague (Danemark). Elle a dirigé d'importants projets de recherche internationaux sur le genre et le sport, les femmes et le football, le sport et le leadership et les femmes musulmanes et le sport. Elle est également consultante auprès de la Société internationale d'histoire de l'éducation physique et du sport et de l'Association internationale de sociologie du sport.

### Ont aussi collaboré à la collecte de données :

**Antonio Borgogni** : maître de conférences à la faculté de sciences du sport de l'université de Cassino (Italie). Ses principaux sujets de recherche concernent la relation entre le corps et la ville.

**Simone Digennaro** : chargé de cours à l'université de Cassino. Docteur en sciences du sport des universités de Rome et Strasbourg, il coopère avec l'Observatoire européen du sport et de l'emploi (EOSE) et l'Association internationale pour le sport et la culture (ISCA). Il est l'auteur de divers ouvrages, monographies et articles scientifiques.

**Canan Koca** : professeure associée à l'université Hacettepe (Turquie). Précédemment, elle a travaillé comme chercheur à l'université d'Edimbourg (Royaume-Uni). Elle est membre exécutif de l'Association internationale pour le développement de l'éducation

physique et du sport pour les filles et les femmes (IAPESGW) et secrétaire générale de l'Association turque des sciences du sport. Elle est l'auteur de plusieurs publications internationales sur le genre dans l'éducation physique et le sport.

**Erika Vannini** : assistante d'enseignement et de recherche, à l'université de Cassino. Elle est l'auteur d'une monographie sur l'immigration et de plusieurs articles sur le sport et l'intervention sociale. Elle est également engagée en tant que coordinatrice d'un projet sur le bénévolat. Ses travaux actuels portent sur le bénévolat, les questions liées au genre, le sport et l'intervention sociale et l'immigration.

Depuis sa création en 2007, la promotion de la diversité dans et à travers le sport est une priorité majeure de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES). A cette fin, le Conseil de l'Europe a développé un programme paneuropéen impliquant différents acteurs provenant des autorités publiques et du mouvement sportif. Ils ont un rôle important à jouer pour renverser les tendances discriminatoires recensées actuellement dans le sport et pour promouvoir le sport en tant qu'outil favorisant la diversité et la cohésion sociale.

Cette collection de manuels de bonnes pratiques est une illustration des politiques et pratiques actuelles à travers toute l'Europe. Elle vise à diffuser et partager des expériences positives qui mettent en évidence le potentiel du sport dans la promotion des valeurs fondamentales des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

<http://www.coe.int/epas>



PRINCIPAUTÉ  
DE MONACO  
Ministère d'Etat